



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

Est nommée secrétaire de séance : Mr Stéphane PAILLEAU

Le compte-rendu est validé avec une remarque : Mr Jean Luc FOUCHER a obtenu 2 voix et non 1 pour le 1er tour de scrutin de la première élection du Maire. Le nombre d'adjoints à élire est bien de "2" et non de "3". Mr Bertrand DARMIGNY a été proclamé 1er Adjoint et non deuxième au 3ème tour de scrutin de l'élection du 1er Adjoint.

Le Conseil Municipal,

- Valide le schéma départemental de la coopération intercommunale d'Eure-et-Loir, projet de rationalisation des territoires inscrit dans la loi "NOTRe", à 4 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS.
- Valide la convention cadre du Centre de Gestion, nécessaire pour simplifier la procédure d'adhésion aux services facultatifs liés à l'emploi, la carrière et la santé au travail, à l'unanimité.
- Fixe le taux de 50% pour l'indemnité de la trésorière.
- Conformément à la législation, reconduit les indemnités des élus.
- Reconduit l'indemnité de relevé des compteurs d'eau.
- Reconduit l'indemnité de gardiennage de l'église à Mr L'Abbé,
- Après avoir pris connaissance de l'évolution des budgets eau et assainissement de l'exercice en cours, fixe les tarifs 2016 comme suit :
 - Eau : production (Communauté de Communes) : 0.50 € HT 0.52€ TTC (selon taux TVA)
Distribution (Commune) : 0.66€
Taxe pollution domestique (Agence de l'Eau) : 0.310 €
FSIREP : 0.072 € à ce jour
Abonnement taxe entretien : 20 €.
 - Assainissement : Redevance 2 €
Taxe réseau de collecte (Agence de l'Eau) : 0.19 €.
- Reconduit les tarifs des concessions du cimetière.
- Reconduit les tarifs de location des salles communales.
- Vote une décision modificative pour le budget assainissement nécessaire à l'approvisionnement du compte 1641, pour 100.00 €, pris sur le compte 218.
- Est informé :
 - Des dates des élections complémentaires : les 24 et 31 janvier 2016. Les déclarations de candidatures seront à déposer en Sous-Préfecture du 28 décembre 2015 jusqu'au 7 janvier 2016 inclus. Une information aux administrés sera faite dans la semaine dans chaque boîte aux lettres.
 - Des tours de garde des élections régionales.
 - De l'achat des colis pour les Anciens.
 - Des randonneurs pédestres cyclistes passant au Gault St Denis dans le cadre du Téléthon, le samedi 6 décembre prochain.
 - Qu'il n'y aura pas de bulletin municipal cette année, ni de vœux du Maire, le conseil municipal étant en effectif restreint.
 - Demande de chiffrage de la voirie à refaire à Bronville
 - De la possibilité de fusionner le budget du CCAS avec celui de la commune.
 - Du courrier du Conseil Départemental sur les subventions.

L'Adjointe
Valérie ARNOULT

Le tarif des salles

TARIF 2016 LOCATION DES SALLES

Les tarifs sont basés sur 2 périodes :

Période 1 : du 1er avril au 30 septembre : « Sans chauffage »

Période 2 du 1er octobre au 31 mars : « Avec chauffage »

Une option (*) a été prévue sur demande expresse du locataire pour le chauffage pour la période 1

Salle de réunions : rue Jules Ferry

	Habitants de la Commune		Hors Commune	
	Période 1	Période 2	Période 1	Période 2
Vin d'honneur	20,00 €	35,00 €	40,00 €	55,00 €
1 jour	70,00 €	100,00 €	140,00 €	170,00 €
2 jours	100,00 €	150,00 €	200,00 €	250,00 €
Option *	15,00 €		15,00 €	
Caution	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €

Salle Polyvalente : rue Jean Moulin

	Habitants de la Commune		Hors Commune	
	Période 1	Période 2	Période 1	Période 2
½ jour	100,00 €	220,00 €	150,00 €	270,00 €
1 jour	200,00 €	320,00 €	300,00 €	420,00 €
2 jours	300,00 €	420,00 €	450,00 €	570,00 €
½ jour avec cuisine	150,00 €	270,00 €	225,00 €	345,00 €
1 jour avec cuisine	300,00 €	420,00 €	450,00 €	570,00 €
2 jours avec cuisine	450,00 €	570,00 €	675,00 €	795,00 €
Option *	50,00 €		50,00 €	
Caution	1000,00 €	1000,00 €	1000,00 €	1000,00 €